



HLM pour commerçant (métier libéral)

Par Kas

Bonjour, comment un commerçant (métier libéral) pourrait-il avoir un hlm ou un logement sociale ?
Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
On a déjà répondu à cette question.

Pour avoir un logement social seuls les revenus du foyer sont pris en compte, ceci pour n'importe quelle profession.

NB: "commerçant" n'est pas une profession libérale.

Par Kas

Je vous remercie yapasdequoi, désolé je n'ai pas trouvé l'autre sujet !
Quelle est le seuil maximale svp
Comment ça se passe pour un commerçant ?
Et pour un gérant d'une sarl avec fiches de paies c'est possible ?
Et en fin des conseils si c'est possible et merci beaucoup.

Par ITERNITY1979

Bonjour

Les conditions et plafonds sont consultables à cette adresse

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16296>

Peu importe la fonction, le droit au HLM est ouvert à toute personne ne dépassant pas les plafonds.

Vous pouvez faire une demande en ligne à cette adresse:

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/i/index>

Bon courage

Ines

Par Kas

Je vous remercie
ITERNITY1979 pour votre réponse, es que un avocat peut-il aider à avoir un hlm ?

Par kang74

Bonjour

Non .

Une assistante sociale peut vous aider à faire le dossier .

Par ITERNITY1979

Bonjour,

Non,un avocat n'est d'aucune utilité dans l'attribution d'un HLM.

Cependant il existe la procédure DALO (Droit au logement opposable) qui donne la priorité dans certains cas (sans logement,insalubrité,expulsion?)

Pour faire un recours DALO,il faut déjà avoir une demande de HLM en cours et un numéro d'enregistrement.

Toutes les informations ici

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005>

Je ne sais pas dans quelle région vous été maux à titre d'information le délai d'attente moyen pour l'obtention d'un HLM est de 10ans à Paris et 7ans en banlieue.

En province, ce délai est réduit.

Bonne journée

Ines

Par Kas

kang74

Je vous remercie pour votre réponse

Par Kas

ITERNITY1979

C'est à paris

Par yapasdequoi

Il n'y a pas de miracle. Adressez vous aux services sociaux.

Par ITERNITY1979

Bonjour,

Sans vouloir être défaitiste,il y a 2,7 millions de personnes qui sont en attente d'un logement.

Que Paris,le délai moyen est de 10ans d'attente donc évidemment,il faut étendre à la banlieue et le reste de la région pour se donner le maximum de chances.

Mais faire une demande en ligne est la priorité afin d'obtenir un numéro d'enregistrement,c'est avec ce numéro que les bailleurs et les préfectures travaillent.

Bonne journée ines